

Avis aux riverains du quartier de l'avenue d'Auderghem et de l'avenue de la Force aérienne

Etterbeek, le 13/07/2023

Concerne : Revue des troupes dans le cadre de la Fête nationale - Interdiction temporaire de stationnement et déviation de la circulation.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des festivités du 21 juillet, il est de tradition, avant le défilé militaire, que la Ministre de l'Intérieur, le Bourgmestre ainsi que de hauts représentants de la police fédérale et locale passent en revue le détachement civil (composé notamment des forces de police, des services incendie et de la Protection civile), avenue des Casernes et avenue de la Force Aérienne. Cette année, **en raison des dix ans de règne de Sa Majesté le Roi Philippe et de la Reine Mathilde**, cette cérémonie prendra une ampleur exceptionnelle et sera organisée **le long de l'avenue d'Auderghem, depuis son croisement avec le carrefour de la Chasse jusqu'au rond-point Schuman**. L'événement aura lieu en deux temps :

- Aux alentours de 13h30, la Ministre de l'Intérieur, le Bourgmestre et les autorités de la police fédérale et locale passeront une première fois les troupes en revue sur l'avenue d'Auderghem depuis le rond-point Schuman jusqu'au croisement entre l'avenue d'Auderghem et le Carrefour de la Chasse.
- À 15 h, Sa Majesté le Roi Philippe sera officiellement accueilli par le Bourgmestre à hauteur du 308 avenue d'Auderghem et passera également en revue les troupes du détachement civil, cette fois depuis la rue Sneessens jusqu'au rond-point Schuman.

Pour assurer la bonne organisation de cette cérémonie d'envergure, **la circulation et le stationnement seront interdits dans l'avenue d'Auderghem, la rue des Platanes et la rue Sneessens entre 10h et 17h, le vendredi 21 juillet 2023**. La traversée de l'avenue d'Auderghem sera interdite **dès 13h**. La police a néanmoins prévu deux passages possibles pour les piétons à hauteur de la rue Belliard et de la chaussée Saint-Pierre. Des déviations seront bien sûr mises en place dans le quartier pour la circulation automobile. En votre qualité d'habitant, nous vous invitons à être particulièrement vigilants à la signalisation installée dans votre rue.

Si vous êtes riverain de l'avenue d'Auderghem et que vous rencontrez des difficultés pour stationner votre véhicule ce 21 juillet, la commune, à l'initiative du Bourgmestre Vincent De Wolf, mettra à votre disposition une place dans le parking de l'hôtel communal (avenue des Casernes 31/1). Pour bénéficier de ce service, veuillez prendre contact avec notre service Participation (02 627 23 30 ou participation@etterbeek.brussels).

Le stationnement sera aussi interdit **le long de l'avenue de la Force Aérienne ce vendredi 21 juillet entre 6h et 13h**. Le site servira d'emplacement stratégique au charroi officiel.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,

Annick PETIT

Le Bourgmestre,

Vincent DE WOLF